



Offre prealable de credit accessoire

Par **djfrancis36**, le **18/02/2011 à 20:46**

Bonsoir r
un commercial zélé de la scté ecol'eau france falsifie un contrat de prêt...le 2 dec 2010,oublie de laisser un double, et un plombier vient poser deux embouts de robinets le 18 janvier 2011 etc...(à 2200 €)sans avis de passage r
Je n'arrive pas a annuler le contrat suite au materiel qui ne marche pas et qui ne correspond pas aux bon de commande et les prelevements vont demarer en juin. r
Aujourd'hui le responsable de laugil m'a appelé pour éviter un proces à l'encontre de ecol'eau France.il reconnait les torts du responsable,du commercial et du technicien et me propose un arrangement à l'amiable à savoir: r
- faire passer un technicien pour changer le materiel defectueux(materiel installé depuis le 18 janvier 2011et qui ne correspond pas aux accessoires du bon de commande) r
- un dédomagement de 180€ (repousé mes premiers prélevement qui debute en juin 2011,reporté à un an et j'y gagne à payer des interet supplémentaire, un beau cadeau !) r
- la gratuité du pack lessiviel pour une durée de 10 ans alors que sur le bon de commande il etait de 5 ans(je ne vois pas ou il y a un geste commercial puisque le credit est de 2200€ pour une période de 10 ans). r
Je lui est demandé de me detailler les articles du bon de commande voir la liste un peu plus haute sur le forum,il m'a dit que le prix affiché sont libre en france et qu'il n'y a pas à détaillé. r
le responsable de laugil à quand meme mis un mois pour me joindre malgré mes appel repetitif et mes courriers sans réponse r
je m'aperçois que cette scté n'et pas serieuse et ne doit pas consulté les dossiers de ces clients car le responsable me propose le remboursement des prelevements alors que celui ci demarre en juin 2011. r
Pendant une heure au telephone il a incisté lourdement sur la pose de son nouveau materiel que j'ai refusé, mais il ne veut rien entendre car il